



CFTTA

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine

Maureen Boigen
Psychogénéalogiste - Constellatrice
Formatrice et Directrice du CFTTA

Conditions de participation

La psychogénéalogie et l'analyse transgénérationnelle sont des méthodes à visée thérapeutique. Elles peuvent s'inscrire en complément d'autres disciplines thérapeutiques, ou bien dans une pratique spécifique en tant que psychogénéalogiste et analyste transgénérationnel.

Coût pédagogique

Il inclut l'ensemble de la documentation remise. Tout stage commencé est dû en totalité. Dès réception du contrat accompagné des arrhes, l'inscription est validée et confirmée ensuite par une convocation pour chacun des stages.

Participation

- Une Implication personnelle est demandée dans le cadre de la formation.
- L'absence à un séminaire sera rattrapée dans un prochain cycle . Elle ne dispense pas du règlement dudit séminaire.
- Les participants assistent aux séminaires sous leur pleine et entière responsabilité
- Nombre de participants limité à 12 personnes.
- Nos formations sont accessibles à des personnes en situation de handicap. Si une prise en charge particulière est nécessaire, nous étudions votre demande. N'hésitez pas à nous contacter.
- Enregistrement des modules non autorisés.

Suivi des présences

En cas d'absence, le participant est tenu de prévenir au plus tôt. Il lui sera proposé de rattraper le séminaire dans une autre session.

Prévention de l'absentéisme et de l'abandon

Les méthodes et outils pédagogiques ainsi que les mises en pratiques constantes permettent d'impliquer les stagiaires, de rendre la formation plus efficace et favoriser les échanges avec et entre les apprenants.

En cas de besoin des entretiens de régulation d'une durée de 30 minutes sont proposés. De plus, il est recommandé aux participants de s'assurer un espace thérapeutique en parallèle de la formation. Le groupe de formation n'étant pas un groupe de thérapie.

CFTTA- Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine, représenté par Martine Maureen BOIGEN, Directrice, 47 avenue Gambetta - 33120 Arcachon –
Tel. 06 43 18 52 81 Email : CFTTA33@hotmail.fr- n° siret : 43453964900062
enregistré sous le n° 75331370433 auprès du Préfet de Nouvelle Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Organisme de formation certifié Qualiopi au titre d'actions de formation



CFTTA

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine

Maureen Boigen

Psychog
Format

Les formations ont lieu en présentiel sauf des modules complémentaires et optionnels en distanciel.

Inscriptions

Toute inscription à un cycle de formation, est précédée d'un entretien gratuit téléphonique avec la Directrice Maureen Boigen ou une des formatrices.

Pour confirmer l'inscription, Il est indispensable de retourner le bulletin ci-joint rempli et signé accompagné du chèque d'arrhes, d'une lettre de motivation et d'un CV.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Chaque dossier d'inscription est étudié attentivement. Une confirmation écrite de l'inscription sera envoyée si celle-ci est acceptée. Sauf en cas de prise en charge institutionnelle, les inscriptions envoyées sans règlement ne seront pas prises en compte.

Délai d'accès : jusqu'à 10 jours avant le début de la formation

Contrat de formation

Le contrat de formation est à retourner paraphé et signé dans un délai maximum de 10 jours avant le début de la formation.

Ce contrat entre en vigueur passé un délai de rétractation de 10 jours, à compter de sa signature par le stagiaire. Il s'accompagne d'un chèque de caution de 420 € encaissable en cas de désistement en cours de formation.

Financement

Coût total de la formation :

- 3 710 € soit 420 € /module (si financement individuel)
- 4 250 € soit 480 €/module (si financement employeur ou institution)

Le paiement est réparti pour chaque stage.

Les tarifs sont nets (régime hors TVA) , hors transport, repas et hébergement.

Les modes de règlement sont : le virement, le paiement par chèques pré-établis aux dates de séminaires), les règlements en espèces.

Des facilités de paiement peuvent être accordées sous certaines conditions (échelonnement des règlements)

Certification

À l'issue du cycle de la formation, une attestation de formation ainsi qu'un certificat de praticien en psychogénéalogie et analyse transgénérationnelle est remis sous conditions d'avoir effectué et réglé la totalité des séminaires et d'avoir soutenu un mémoire et une présentation de cas en fin de cycle.



CFTTA

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine

Maureen Boigen

Psychogénéalogiste - Constellatrice
Formatrice et Directrice du CFTTA

Hébergement

Les séminaires sont hors résidentiels. Les repas et hébergements sont à la charge des stagiaires. Une liste d'hébergement est à disposition.

Annulation

Passé le délai légal de rétractation dont dispose le stagiaire (10 jours) et sauf cas de force majeure, le CFTTA pourra conserver les arrhes versées, en cas de désistement moins de 15 jours avant le début de la formation.

le CFTTA peut être amené à modifier les horaires d'un stage, les participants seront alors informés au moins 15 jours à l'avance.

Prise en charge par l'employeur et formation permanente

Une prise en charge par l'employeur, nécessite les renseignements suivants : raison sociale, adresse, téléphone, afin d'établir une convention de formation.

Signature avec mention Lu et approuvé

CFTTA- Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine, représenté par
Martine Maureen BOIGEN, Directrice, 47 avenue Gambetta - 33120 Arcachon –
Tel. 06 43 18 52 81 Email : CFTTA33@hotmail.fr- n° siret : 43453964900062
enregistré sous le n° 75331370433 auprès du Préfet de Nouvelle Aquitaine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Organisme de formation certifié Qualiopi au titre d'actions de formation